



**MAIRIE
DE
SAINT LAURENT DE LEVEZOU
12620**

Tél. : 05 65 61 87 60

E. mail : mairie-stlaurentdevezou@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 20H30**

Sous la Présidence de Monsieur Patrick CONTASTIN, Maire

Présents : BERTRAND Alexandra, BESOMBES Geneviève, CONTASTIN Arnaud, CONTASTIN Patrick, IZARD Nadine, JUILLAGUET Franck, MALAVAL Régine, MONTHEIL Fabrice, PALMIER Nathalie, VAISSIERE Gilbert, VIDAL Samuel.

Excusés :

A été nommé secrétaire : CONTASTIN Arnaud.

Le conseil municipal a accepté le rajout à l'ordre du jour du point N° 4, à savoir la désignation d'un délégué au sein du syndicat « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.GE.D.I.)

1. Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Election du délégué

M. Patrick CONTASTIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Election des suppléants

M. Franck JUILLAGUET, Mmes Geneviève BESOMBES et Nadine IZARD ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales

2. Décision portant autorisation générale et permanente des poursuites au profit du comptable public

Autorisation est donnée au comptable du trésor public de poursuites pour la mise en œuvre d'opposition à tiers détenteur et de saisies

3. Vote du budget

Budget principal

La section de fonctionnement s'équilibre à 187 193.11 € en dépenses et en recettes
La section d'investissement s'équilibre à 313 436.72 € en dépenses et en recettes

Budget eau et assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre à 56 092.00 € en dépenses et en recettes
La section d'investissement s'équilibre à 120 850.069 € en dépenses et en recettes

Budget multiservices

La section de fonctionnement s'équilibre à 9 957.03 € en dépenses et en recettes
La section d'investissement s'équilibre à 8 291.98 € en dépenses et en recettes

Budget transports scolaires

La section de fonctionnement s'équilibre à 11 253.10 € en dépenses et en recettes
La section d'investissement ne s'équilibre pas elle s'établit comme suit : 0 € en dépenses, 8 438.52 € en recettes

Budget photovoltaïque

La section de fonctionnement s'équilibre à 300.00 € en dépenses et en recettes
La section d'investissement s'équilibre à 35 000.00 € en dépenses et en recettes

Budget lotissement

La section de fonctionnement s'équilibre à 194 203.00 € en dépenses et en recettes
La section d'investissement s'équilibre à 96 672.80 € en dépenses et en recettes

4. Désignation d'un délégué au sein du syndicat « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.G.E.D.I)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide de désigner le représentant suivant au sein du syndicat A.G.E.D.I. :

- Alexandra BERTRAND

5. Questions diverses

- ❖ Les fêtes locales sont annulées en raison des mesures de distanciation et d'hygiène à respecter dans le cadre de la pandémie COVID 19 qui ne peuvent pas être appliquées lors des repas et des bals.
- ❖ Nadine IZARD accepte de représenter la commune auprès du SMBV Viaur. (Syndicat Mixte du Bassin Versant Viaur)
- ❖ La liste des commissaires titulaires et suppléants a été communiquée par la CCID (Commission Communale des Impôts Directs), qui leur adressera un courrier.
- ❖ Les conseillers municipaux peuvent prendre rendez-vous afin de visiter les locaux du PETR du Lévézou (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Lévézou)
- ❖ En septembre, une date sera définie pour la distribution des sacs poubelles
- ❖ Dominique Gonzalo commencera la pose des plaques de rue au moment du relevé des compteurs d'eau.
- ❖ Arrosage des arbres nouvellement plantés dans le cadre de l'aménagement du cœur de village : une citerne va être mise à disposition de la personne en charge de l'arrosage, afin de faciliter sa tâche.
- ❖ A l'étude : débroussaillage et pose d'un panneau pérenne au Montseigne.
- ❖ Opération réfection des cimetières : projet création d'un caveau communal ou création d'un jardin des souvenirs ou columbarium
- ❖ Encore deux maisons du bourg de Saint-Laurent à raccorder au réseau d'assainissement